

# Le Lynx en Guinée. Une aventure de neuf ans, dans l'ire et le rire

Diallo Souleymane

Directeur-fondateur du Lynx  
Conakry (Guinée)  
le-lynx@mirinet.net.gn

L'hebdomadaire satirique *Le Lynx* a vu le jour à Conakry voici neuf ans. Il a envahi les rues étroites et sinueuses de la capitale guinéenne tôt ce lundi 7 avril 1992, après que les neuf premiers exemplaires de l'édition eurent été déposés dans certains bureaux de l'administration, chez le procureur de la République, au ministère chargé de l'Intérieur et à celui de la Communication.

Le satirique était attendu dans les kiosques le 1<sup>er</sup> janvier 1992, soit une semaine après l'adoption par le CTRN, le Conseil transitoire de Redressement national, de l'ensemble des lois destinées à faire de la Guinée un État de droit. Les lois 005 et 006 portant respectivement sur la liberté de la presse et le Conseil national de la communication devaient figurer en bonne place. Or, l'hebdomadaire n'a pu paraître que cinq semaines plus tard, malgré les efforts fournis, tant dans la collecte des informations que dans la fabrication de la première édition.

Que s'était-il alors passé ? Quelles étaient les douleurs de l'enfantement ? Dans quel paysage médiatique le premier satirique guinéen allait-il faire ses premières armes ? Pourquoi un satirique pour inaugurer les lois sur la liberté de la presse... écrite ? Quelle avait été l'évolution de ce paysage dans les républiques successives qui ont marqué l'histoire des régimes politiques de la Guinée indépendante ? De quelles traditions de diffusion et de lectorat allait hériter *Le Lynx* dans une république qui s'acheminait vers sa 34<sup>e</sup> année d'indépendance et de liberté ? À quelle gestion de la chose publique, à quelle

liberté d'informer, à quelle mentalité le satirique allait-il faire face ? Dans quelle humeur, dans quel sourire, dans quel rire, allait travailler *Le Lynx* ? Pour quelle ire ? Quelles perspectives pour la presse guinéenne après neuf ans d'aventures et de liberté ... surveillée ? Pour mieux cerner l'aventure du *Lynx*, il convient d'esquisser quelques éléments de réponse à ces questions que nous avons voulues pêle-mêle.

Les premiers seront consacrés au chemin parcouru par la presse guinéenne durant les 27 ans du régime révolutionnaire et sanguinaire du Parti démocratique de Guinée, sous la conduite de feu Sékou Touré. Viendra ensuite la période allant d'avril 1984 à la promulgation de la loi fondamentale et des lois organiques censées faire de la Guinée un État de droit. La troisième partie sera consacrée au sort de la presse sous la III<sup>e</sup> République. Enfin, ce parcours pourrait se conclure par une esquisse des tendances actuelles de la démocratie guinéenne et ses répercussions sur le paysage médiatique du pays.

## **I<sup>ère</sup> République : la presse au pas**

Le paradoxe aura été à peine relevé. Le 28 septembre 1958, la Guinée avait surpris le monde à l'occasion du référendum que le Général de Gaulle avait proposé aux colonies françaises d'Afrique pour entrer dans la Communauté... ou en sortir. La Guinée avait dit "non" et s'en était donc retirée. Mais la presse ne s'en est pas sortie, depuis la colonie jusqu'à la III<sup>e</sup> République actuelle. Ce processus de main-mise devait s'accélérer à travers des purges et des complots que l'ancien régime a brandis tout le long de ses 27 ans d'existence. En 1960, le complot des commerçants a été largement dénoncé par la presse du pays, Radio-Guinée et *Horoya*, devenus à l'occasion la presse du gouvernement. La radio a diffusé les aveux des comploteurs, sans aucune voix contradictoire ; *Horoya* a présenté les photos des armes supposées être déterrées à la frontière. C'était là le premier "complot" contre le régime, et la première occasion pour la presse de jouer au porte-parole officiel. L'héritage sera dur à gérer pour la suite des événements.

À partir du complot des enseignants en 1961, la révolution va s'affirmer comme un mouvement "multiforme". En 1961, Radio-Guinée devient La Voix de la Révolution, le journal *Liberté*, *Horoya*, un nom générique tiré des principales langues du pays. Désormais, c'est le PDG-RDA, le parti de la Révolution démocratique africaine, qui dirige le pays. Il a comme support "la presse de la révolution". À chaque besoin de radicalisation, un nouveau complot. Il y en aura quasiment pour toutes les couches socioprofessionnelles. Les complots des paysans en 1960,

celui des enseignants en 1961, les commerçants auront le leur en 1964, les militaires en 1969, l'impérialisme et sa 5<sup>e</sup> colonne en 1970, les Peuhls en 1976, les femmes en 1977. À chacun de ces complots, la presse est en première ligne pour tenter de sauver la révolution et donner la version infaillible du pouvoir. La radio donne la primeur des "dépositions", les "aveux" des coupables que *Horoya* étale dans ses colonnes. La vérité est établie. Sans conteste.

La déontologie, quelle déontologie ? Puisque la révolution du parti unique est globale et multiforme, c'est son éthique qui primait dans la narration des faits par la presse. L'éthique et la déontologie de toute une profession s'effacent devant le "technicien" de cette révolution, appelé "journaliste" pour l'occasion. La vérité, c'est celle du parti de la révolution. Le journaliste ne saurait être que l'interface entre le responsable suprême et les militants de base qui le vénèrent obligatoirement. Il n'y a aucune autre voix, ni d'autres voies, d'autres alternatives. Excepté celles de la peur et l'épée de Damoclès. La radio nationale relaie les discours fleuves du chef incontesté du pays. *Horoya* les reproduit. Les journalistes ne sont plus que des chasseurs de coquilles et des applaudisseurs sonores ; leurs reportages, des morceaux choisis dignes de la philosophie du parti. Naturellement, *Horoya*, le seul organe de presse écrite de l'époque, a d'autres soucis que ceux d'être lu. Les colis de journaux envoyés aux fédérations du parti à l'intérieur du pays ne sont même pas défaits. C'est tout l'avenir de la lecture et de la messagerie dans l'espace révolutionnaire qui en prendra un coup.

Voilà l'héritage auquel le paysage médiatique guinéen fait actuellement face, 17 ans après la mort de la I<sup>ère</sup> République, le 26 mars 1984, avec la disparition à Cleveland, aux États-Unis, du grand Timonier. Voilà "le peuple" subitement orphelin ; lui qui n'a appris à vivre que sur commande, dans la peur et les applaudissements. Ce 26 mars 1984, la presse guinéenne a joué un grand rôle pour montrer l'intensité de la douleur populaire. L'on a vu les larmes en direct du premier ministre sur le petit écran. Seulement voilà, après avoir pleuré la mort biologique du Timonier, les Guinéens ont applaudi sa mort politique à une semaine d'intervalle. L'armée prend le pouvoir le 3 avril 1984. Un couvre-feu est décrété par les nouvelles autorités. Il est tout de suite violé par la liesse populaire. La presse était encore là, heureusement, pour montrer que les foules en délire ne pouvaient attendre davantage pour faire éclater leur joie ; la joie de toute une nation.

Du 3 avril 1984 au 23 décembre 1991, la presse de la II<sup>e</sup> République va évoluer dans une sorte de no man's land juridique et politique. Les défections se sont généralisées. Les ordres et les directives ont quasiment

disparu. Les textes de loi ont fait défaut. Le nouveau régime n'a rien hérité de l'ancien en la matière. Les médias, tout comme les esprits, se sont mis à la recherche à la fois d'eux-mêmes et du parrain.

Ils finiront par se libérer. Sans trop savoir ce qu'il fallait faire de cette liberté. La I<sup>ère</sup> République avait été gérée par les ordres et les ondes, la II<sup>e</sup> par le silence et le laisser-faire. Les médias d'État, les médias de l'État, ont commencé à mener l'offensive, tout en se cherchant à travers des émissions audacieuses. « À vous la parole », en direct à la radio, a tôt fait de montrer les limites libérales du nouveau régime. L'émission a vertement interpellé les tortionnaires du camp Boiro<sup>1</sup>, alors qu'ils contrôlaient encore l'essentiel de l'appareil, des appareils. Les hésitations, les bégaiements, le silence et l'autocensure ont alors pointé du nez. La liberté conquise le 3 avril 1984 a commencé à humer l'air de la I<sup>ère</sup> République qu'elle connaît mieux. Chacun, dans la liberté retrouvée, a cru bon d'attendre le voisin pour faire le pas vers l'instauration effective de la liberté d'expression en Guinée.

## **On est libre, mais personne ne parle**

Cette situation de liberté sans expression va durer six ans, de 1984 à 1990, quand Bâ Mamadou, ancien fonctionnaire que la Guinée avait envoyé à la Banque mondiale et célèbre condamné à mort par contumace de feu Sékou Touré, a décidé de rentrer au pays. Il lance un vaste mouvement d'idées qui ont marqué la II<sup>e</sup> République. Il sortait occasionnellement des pamphlets "très osés" pour dénoncer la situation de blocage à laquelle la Guinée faisait manifestement face. Les écrits de Bâ Mamadou, comme on les appelait à l'époque, ont mis du baume au cœur de plus d'un Guinéen. Les médias de l'époque en ont largement bénéficié. *Horoya*, l'organe du Parti démocratique de Guinée, a tout simplement changé de méthode pour dénoncer son ancien bienfaiteur. *Foniké*, un périodique chancelant du ministère de la Jeunesse, a repris plus ou moins régulièrement le chemin des kiosques. *L'Événement de Guinée*, le premier journal privé de la Guinée libérée, consacré théoriquement à la publicité, a préoccupé la Guinée officielle davantage que son paysage médiatique. Paradoxe, en juillet 1991, quelque sept mois après l'adoption de la loi fondamentale guinéenne, le président Lansana Conté, colonel de l'armée à l'époque, a invité les journalistes à dire la vérité. « Je n'ai pas peur des critiques », a-t-il lancé à leur intention. *Le Lynx* reprendra l'expression pour sa "une" en 1992. Mais les pamphlets de Bâ Mamadou n'ont pas tardé à montrer les limites de cette assurance présidentielle. « J'ai cru qu'on allait l'arrêter », a affirmé le ministre de la Sécurité de l'époque que nous avons

interrogé, « mais quand j'ai réalisé que c'est moi qui devais l'arrêter, j'ai compris qu'il avait de beaux jours devant lui ».

Cette situation de "ni censure, ni presse" va durer jusqu'en avril 1991 quand le même Bâ Mamadou a créé le premier journal d'opinion en Guinée. *La Nouvelle République* annonçait la naissance du parti que M. Bâ devait lancer : l'Union pour la nouvelle République. Malgré les appels au regroupement, *Le Citoyen* allait sortir sous une forme ronéotypée, en juillet de la même année, quelque cinq mois avant l'adoption – parmi d'autres – des lois organiques 005 et 006 du 23 décembre 1991, relatives respectivement à la liberté de la presse et à la naissance du Conseil national de la communication. Des pourparlers avaient été menés sans succès entre le fondateur du *Citoyen* et celui du futur *Lynx* qui voulait une société de presse et d'édition pour mieux affronter les premiers problèmes de la presse libre en Guinée. Siaka Kouyaté sort le premier numéro du *Citoyen* ronéotypé en juin 1991. En juillet, nous fondons la *Guicoméd*, la société éditrice du *Lynx*. À la même période, ensemble avec des professionnels, des fonctionnaires en service dans les médias d'État qui travaillaient également à *L'Événement de Guinée*, un certain nombre de journalistes ont suivi les débats du CTRN sur les projets relatifs à la presse. Ces lois seront promulguées le 23 décembre 1991.

Avant cette date, nous avons pris tout le temps nécessaire pour parcourir les rues et ruelles de Conakry afin d'évaluer "le goût de lecture du Guinéen" que d'aucuns estimaient n'être que trop bas pour s'intéresser à un journal. Pourtant, les pamphlets de Bâ Mamadou avaient largement été photocopiés, lus d'abord sous le manteau, puis à ciel ouvert, pour susciter de larges commentaires. C'était le genre d'écrits qui étaient de nature à répondre à l'attente des Guinéens qui se libéraient progressivement du carcan de la révolution. Nous avions pourtant ficelé depuis Abidjan – où nous avons vécu dans la presse et dans l'exil depuis 1973 – le projet de création d'un journal d'information générale destiné à donner satisfaction au lectorat guinéen. Or, il a fallu inverser les termes de l'équation pour sortir un satirique, seul capable, à nos yeux, de bousculer le roc que constituaient les nombreuses survivances du passé dans un paysage médiatique qui se cherchait. Ainsi est né *Le Lynx* le 7 février 1992.

## **Une aventure dans l'aventure**

Nous avons cru avoir pris toutes les précautions pour que le 2 janvier 1992 sorte le premier numéro du satirique. Le récépissé avait été obtenu

auprès du Procureur de la République près le tribunal de première instance de Conakry, le 28 septembre 1991, avant même la promulgation des lois organiques sur la liberté de la presse. Si aucun texte n'existait, alors rien ne s'opposait à la création d'un journal en Guinée. Une fois obtenu le récépissé, il restait l'essentiel : résoudre le problème de siège, de journalistes, des opératrices de saisie, des ordinateurs. Gigantesque tâche que celle de fabriquer et de tirer un journal de 8 pages dans la Guinée de 1991. Pourtant, l'équipe rédactionnelle a été constituée en moins de 10 jours. Trois journalistes professionnels qui venaient de rentrer de leur long exil d'Abidjan ; un professeur de mathématiques dans un lycée de Conakry qui voulait s'essayer dans le nouveau domaine de l'écriture de presse, un dessinateur de talent. Ce biologiste de formation qui tenait un laboratoire médical dans un quartier de Conakry a émergé parmi les cinq candidats tirés du monde du dessin et de la photographie.

Voilà l'unité de démarrage du *Lynx*. Mais comment aller plus loin ? Une étude avait été menée sur les conditions d'impression et de transport de journaux dans la sous-région ouest-africaine, de la Côte d'Ivoire au Bénin, en passant par le Ghana et le Togo. Elle avait conclu à l'unique possibilité de tirer *Le Lynx* à Abidjan. À Conakry, l'imprimerie était non seulement chère, mais le seul imprimeur fiable, équipé pour produire un format tabloïd, ne voulait pas « se compromettre avec un journal privé ». En effet, les gros marchés qu'il tirait de l'État auraient pu en souffrir...

En fin de compte, le satirique n'avait d'autres choix que d'être écrit à Conakry, imprimé à Abidjan et diffusé... à Conakry ! Air Ivoire acheminerait la disquette à l'imprimeur le vendredi. Air Afrique et Air Zaïre figuraient parmi les compagnies aériennes qui offraient les meilleures conditions de transport des colis. Air Zaïre arrivait à Conakry le dimanche matin ; Air Afrique, dimanche durant la nuit. L'alternative n'était que trop simple. Si *Le Lynx* ne venait pas le jour, il viendrait la nuit. La distribution du lundi n'en serait pas affectée. Mon épouse qui résidait encore dans la capitale ivoirienne ferait embarquer le journal dès qu'il sortirait de l'imprimerie. Il ne resterait plus au *Lynx* qu'à être fabriqué. Une société d'informatique nouvellement installée à Conakry a accepté d'en faire la saisie et la mise en page et le tour était presque joué. Pour nous assurer que le système marcherait, que les ordinateurs ivoiriens pourraient lire la disquette, nous avons dû accompagner le premier numéro à l'imprimerie. Nous avons pris cependant une petite précaution supplémentaire pour mettre les morasses à la fois sur papier et sur disquette. Au cas où... Heureuse inspiration ! L'ordinateur ivoirien n'a rien vu de cette disquette. Aveugle ou analphabète, le résultat devrait être le même. Les films ont été alors réalisés à partir de la version sur papier.

Voilà *Le Lynx* tiré. Enfin ! Le samedi 5 février 1992, l'affaire est dans le sac, ou plutôt dans des sacs à l'aéroport de Conakry. Paradoxalement, la sortie s'est faite sans accroc. La douane, la police et la gendarmerie –fortement représentées – ont tour à tour accepté l'idée que les premiers numéros du journal devaient être réservés "à la censure". Aucun gendarme, aucun agent de la police de l'air et des frontières, aucun douanier de l'aéroport international de Conakry-Gbessia ne voulait être le premier à lire un journal non encore censuré. Et nous voilà à la rédaction une heure plus tard, les 3 000 exemplaires du premier numéro du *Lynx* intacts. Une vraie performance. Les quatre rédacteurs et les cinq distributeurs qui avaient été formés pour la vente à la criée s'étaient retrouvés là en session conjointe. Il fallait réunir les vendeurs pour une séance ultime étant donné que ce genre d'activités était quasiment nouveau à Conakry.

Les distributeurs de *Horoya* étaient tous des fonctionnaires de l'État. Les rares privés qui vendaient la presse étrangère, nouvellement admise dans les rues de Conakry, faisaient partie de ces jeunes marchands de pacotilles produits de l'exode rural, qui avaient soigneusement rangés dans leurs sacs en matière plastique de la pâte dentifrice, des rasoirs, des journaux et que sais-je encore... *Le Lynx* a alors formé ce premier noyau de vendeurs à la criée pour engager une nouvelle expérience dans la capitale guinéenne. Les cours intensifs de distribution de journaux, étalés à longueur de journée du 1<sup>er</sup> au 6 février 1992 devaient prendre fin avec une séance de démonstration. Seulement voilà. Il fallait procéder au dépôt administratif et judiciaire 24 heures avant la mise en vente de l'édition. « Vingt-quatre heures avant la mise en vente », a prévu la loi ! Vingt-quatre heures d'un journal satirique entre les mains d'un fonctionnaire peu habitué à la critique, soucieux aussi de sauvegarder une carrière forgée dans la peur et la délation ! Mais vingt-quatre heures avant lundi, c'est dimanche.

La Palice n'a rien inventé. Il n'y a personne dans les bureaux de l'administration pour réceptionner un journal le dimanche. L'argument était de taille. C'est pour cette raison que le nouvel hebdomadaire avait choisi de paraître le lundi. Un tour dans le quartier, nous voilà au domicile du secrétaire général du ministère de l'Intérieur. Un ancien de "beaucoup de choses". Ancien ambassadeur de Guinée à Paris, ancien recteur de l'Université de Conakry, actuel secrétaire général du parti du Général Lansana Conté, au pouvoir depuis le 3 avril 1984. « Monsieur le secrétaire général, nous avons créé un journal satirique que nous devons distribuer demain lundi. Mais la loi nous fait obligation de déposer trois exemplaires auprès du ministère chargé de l'Intérieur, trois auprès du ministère de la Communication, les trois derniers au tribunal de première

instance de Conakry. Mais puisque nous sommes dimanche et que c'est vous seulement que nous avons réussi à voir, vous nous permettez de faire les dépôts très tôt le lundi. Nous mettrons le journal à la vente peu après ». Quelques petites hésitations, une longue conversation sur la presse occidentale et le principe est admis. C'est celui-là qui reste aujourd'hui en vigueur à Conakry. Le législateur n'y avait certainement pas pensé.

Lundi 7 février 1992, c'est le grand rendez-vous du *Lynx* avec l'administration et le public. Dans la capitale guinéenne, l'on proposait toutes sortes de choses dans les bureaux. Rideaux, râteaux, stylos, chaussures et maintenant des journaux à ciel ouvert. Quatre de nos vendeurs à la criée ont été chassés des ministères. Personne ne voulait que le voisin le surprenne avec un journal qui caricature le président de la République. Même l'annonce de la naissance du *Lynx*, dûment payée au service des avis et communiqués de la radiodiffusion guinéenne, n'avait pu être diffusée sur les antennes. Le conseiller du ministre de la Communication qui « avait parcouru le contenu des messages à diffuser » avait hésité à donner un avis favorable. À la fin de cette première journée du lundi 7 février 1992, nos vendeurs avaient écoulé 82 exemplaires sur les 3 000 qui avaient été tirés ! Le chiffre sera porté à 500 en fin de semaine. Pourtant, le contenu n'était pas aussi "caustique" que cela. Il comportait, entre autres, une étude assez poussée de la loi sur la liberté de la presse, un éditorial qui affirme l'indépendance du journal, un texte sur le surnom de Fory Coco que *Le Lynx* a donné au général Conté. Les caricatures aidant, l'ensemble était plutôt joyeux.

Une vingtaine d'exemplaires ont été offerts aux confrères de l'audio-visuel public. Certains parmi eux ont pris leur courage à deux mains pour annoncer sur les antennes, dans la matinée du 14 février 1992, l'arrivée sur le marché du deuxième numéro du *Lynx*. Un remaniement ministériel avait eu lieu pendant que le premier numéro était sous presse. Le n° 2 en a bien sûr fait ses choux gras. Avec caricatures, surnoms et textes ironiques. Tout Conakry s'est précipité sur le journal. Vers 16 heures, il ne restait plus un exemplaire dans la rue.

Certains lecteurs potentiels sont même allés à notre rédaction dans l'espoir d'y trouver quelque copie. En vain. Il a été impossible de procéder à un second tirage, compte tenu de la pauvreté des moyens de communication. Pendant que nous perdions des ventes, nous gagnions en publicité grâce au bouche à oreille. Dans le sourire, dans le rire... et aussi dans la crainte d'une fermeture, persuadés qu'il y aurait rapidement un prix à payer pour oser ainsi traiter les responsables de ce pays avec ce genre de caricatures et cette liberté de ton. Plus urgent, c'est le prix

de vente du journal qu'il fallait baisser, de 800 à 600 francs guinéens. Le prix de vente a été fixé en fonction du revenu très faible du Guinée moyen. Mais 600 francs guinéens correspondaient également au prix auquel une page A3 était photocopiée à Conakry. Dans un pays où l'on photocopie les articles qui vous intéressent, le prix de vente du journal obéissait à des critères d'ordre pratique : il valait mieux se procurer le journal à 600 francs que de déboursier le même montant pour en photocopier une page.

Il aura fallu également fixer la périodicité. Dès le 4<sup>e</sup> numéro (paru le 16 mars), *Le Lynx* s'est voulu hebdomadaire. Le 3<sup>e</sup> numéro daté du 9 mars avait déjà la première photo en "une". Le Pape Jean-Paul II était en visite en Guinée. *Le Lynx* l'a montré à l'aéroport de Conakry, au moment précis où il baisait le sol guinéen, le front à terre, prosterné dans un pays à 95% musulman. La légende était toute simple : « Allahou Akbar » (Dieu est grand, sous-entendu : Mohamet est son prophète). Le tollé n'a pas tardé. La hiérarchie catholique a rendu une visite houleuse à la rédaction. Nous voici au point de départ de l'ire dans le rire.

*Le Lynx* n° 4 du 16 mars 1992 s'est penché sur les dollars du Syli, la fortune de feu Sékou Touré, jugé si pur qu'il ne pouvait rien posséder pour lui-même. Nous avons publié un fac similé de son chéquier. Tollé à la fois de son parti, le PDG, que le ministère de l'Intérieur venait d'autoriser ; colère de nombreux adversaires du défunt président : « Il nous a toujours roulés », ont-ils scandé. Pour la première fois dans la Guinée indépendante, un débat libre a été lancé à travers les colonnes de la presse privée naissante. Il s'est poursuivi avec les partis politiques naissants également qui se sont plutôt frotté les mains. Puisque le satirique n'appartient pas au pouvoir, il ne peut être que le leur. L'on inaugure déjà la première période de désenchantement politique. Il a fallu non seulement remettre les pendules à l'heure avec les responsables des partis, proches ou éloignés du pouvoir, mais aussi étoffer le réseau de distribution du journal. Quatre des cinq vendeurs qui avaient été formés sur le tas, avaient émigré en Sierra Leone. Les premières recettes du *Lynx* leur ont servi de frais de transport. Les problèmes ont commencé à venir de toutes parts. Et le temps de faire défaut...

Le week-end était consacré à l'attente des colis à l'aéroport, le lundi à la distribution, le reste de la semaine à la collecte et à la saisie des informations et à la mise en page du numéro à venir. Il ne fallait surtout pas que le vol d'Air Ivoire du vendredi laisse "l'enveloppe" à Conakry. De février 1992 à juillet 1996, le pari a été tenu. Mais le 31 août 1996, les colis contenant l'édition numéro 224 datée du 31 août se sont retrouvés au Zaïre, à Kinshasa, au lieu de se faire débarquer à l'immeuble Baldé

Zaïre à Conakry. Air Zaïre avait complètement "oublié" de débarquer *Le Lynx* à Conakry. C'était le premier rendez-vous manqué entre le journal et ses lecteurs en quatre ans d'existence. Il a fallu reprendre et réactualiser les textes sous la forme du *Lynx* n° 224-bis pour le 8 juillet. C'était également le premier numéro à avoir été imprimé en Guinée. L'impression s'était réalisée de façon plus ou moins aléatoire chez des privés, jusqu'au 31 août 1998, quand nous avons réussi à mettre sur pied notre propre imprimerie. Depuis la sortie du *Lynx* n° 337 le 7 septembre 1998, « nous sommes chez nous ». Avec tout ce que cela comporte d'aléas sur le marché local du papier, des plaques et des encres. Mais on peut le dire aujourd'hui, si la crise des intrants que la Guinée a connue entre octobre et décembre 2000 nous avait surpris chez d'autres imprimeurs, nous aurions probablement mis la clé sous la porte... Notre calcul était donc le bon !

## L'ire dans le rire

*Le Lynx* a évolué dans un paysage politique, économique et social assez difficile. Le pays est habitué au déficit d'image et à la rétention de l'information. Très peu de détenteurs du pouvoir ressentent le besoin de s'expliquer sur leur gestion de la chose publique.

Le système politique mis en place au début des années 1990 se veut une démocratie sans alternance. Chacun, dit-on souvent à Conakry, est censé connaître les limites au-delà desquelles on ne doit pas aller. Le chef est pratiquement intouchable. Enquêtes et investigations sont perçues comme des provocations, quand elles ne sont pas taxées de tentatives de déstabilisation. Bien que le général Conté « n'ait pas peur des critiques », son administration ne les voit pas d'un bon œil.

L'ethno-stratégie, l'opportunisme et le népotisme aidant, un journal ne saurait fustiger une gestion, et bénéficier "d'avantages" tirés du système. L'on ne s'abonne pas, de peur d'être taxé de pourvoyeur de fonds. Vous ne pouvez pas y passer des messages publicitaires sans y regarder à deux fois. Vous ne pouvez même pas bavarder avec certains rédacteurs sans que l'on ne vous colle l'étiquette d'informateur. Mais la contribution du *Lynx* au paysage médiatique guinéen consiste moins dans la dénonciation des malversations que dans le fait d'asseoir en Guinée une habitude de lecture des journaux. Le parti-État avait appris à ses fonctionnaires militants à recevoir *Horoya* par quotas gratuits. *Le Lynx* a ouvert une nouvelle ère. On achète les journaux. On s'informe par eux. On caricature un chef. On émet des idées contraires aux siennes, ou à celles de celui-ci ou de celui-là. « Apporte-moi le journal ! Je

vais voir ce que ces salopards ont encore écrit ». La plupart des chefs des services de l'administration et certains milieux politiques justifient ainsi leur "assiduité" dans la lecture du *Lynx* et de certains journaux non-gouvernementaux. Surtout que le terme non gouvernemental prend quelquefois un sens d'opposant.

Ainsi, le chemin parcouru par *Le Lynx* a débouché cinq fois sur le tribunal, deux fois sur la maison centrale de Conakry. Le premier procès était "tout sport". La fédération guinéenne de... boules et pétanques nous a conduits devant le juge pour diffamation dès juillet 1992. *Le Lynx* avait mené des enquêtes sur des irrégularités dans le paiement des indemnités de certains joueurs à l'occasion des compétitions internationales. Le procès n'a pu aboutir, suite à la dissolution de la fédération par le ministère des Sports. Pour cause de corruption. Le deuxième procès avait été intenté par un juge, en son nom propre. Ce que la loi guinéenne n'avait pas prévu. Pour la troisième convocation devant le tribunal, *Le Lynx* s'est retrouvé face au premier président de la Cour suprême de la République de Guinée, en septembre 1993. Un entrefilet consacré au personnage en question n'avait pas plu. Une plainte a été déposée par les avocats du pouvoir judiciaire, avec constitution de partie civile. L'affaire a été réglée à "l'amiable"... après que les avocats du satirique eurent décelé d'énormes erreurs dans la formulation de la plainte.

Mais la chance a quasiment cessé de nous sourire quand le procureur de la République près le tribunal de première instance de Conakry a déclenché une action en justice en septembre 1995 pour « offense au chef de l'État ». Un texte et une caricature, relatifs à l'épouse du Président de la République, avaient irrité la hiérarchie. Placé en détention préventive pour 24 heures à la maison centrale de Conakry, nous avons été libéré, après avoir versé une caution de 2 500 dollars. La mesure a déclenché un vaste mouvement de sympathie à travers la Guinée, l'Afrique, l'Europe et l'Amérique. Dans les rues de Conakry, dans les marchés, les écoles, les foyers, les Guinéens ont cotisé pour venir en aide au *Lynx*. Je ne sais pas si cela arrive souvent. Je n'avais jamais senti l'émotion m'envahir à ce point. À ce jour, le tribunal n'a pas encore donné suite à l'appel que nous avons interjeté à l'occasion.

La grande émotion aura duré quelque six mois. Et nous voilà encore en détention préventive. Pour trois semaines sous motif de « falsification de documents ». *Le Lynx* avait tout simplement publié l'essentiel du décret par lequel le président de la République avait procédé à l'augmentation des traitements des militaires, suite à la mutinerie de l'armée les 2 et 3 février 1996. Comme le satirique n'avait pas cru de son devoir de publier tous les exposés des motifs (les « vu » et les « considérant »)

il a été accusé d'avoir falsifié le décret. En réalité, le tableau qui accompagnait le document montrait de graves disparités entre les diverses hiérarchies de l'armée. Le procès qui a eu lieu le 13 mars 1996, s'est soldé par un acquittement. Le juge a qualifié le délit de « non constitué ». Nous sommes resté quand même cinq jours de plus en prison parce que le procureur voulait faire appel. C'était peut-être le prix à payer avant que la Guinée ne finisse de consolider la base de son État de droit... Par les textes et leur mise en œuvre.

Mais *Le Lynx* n'aura pas que des prix à payer. Il en a également reçu. De Suisse et même de Conakry. L'édition 1999 du Prix Presse et Démocratie lui a été attribué dans le cadre du Festival Nord-Sud, organisé à Genève en mai 1999. L'occasion était belle pour que le satirique réaffirme sa conviction dans une information vérifiée, équilibrée, objective. En l'an 2000 également, le prix du meilleur journal lui a été décerné dans le cadre de « l'Excellence » qui a récompensé les créations nationales guinéennes.

Pour l'heure, l'équipe du satirique s'étoffe. Une communauté de quelque 30 collaborateurs montent et descendent les rues de la cité et l'escalier de l'immeuble Baldé Zaïre afin de veiller au progrès du titre et, désormais, du groupe de presse. Parce qu'au *Lynx* s'est ajouté depuis le 18 décembre 1996 *La Lance*, l'hebdo qui perce le cœur de l'événement chaque mercredi. Neuf ans d'existence dans un pays qui vient de naître à l'information peuvent bien compter parmi des événements que nous avons pu percer tant bien que mal.

Et puisque la démocratie guinéenne est en net recul, on verra peut-être dans quelle mesure « résister » rime avec « avancer » ■

### Note

1. Camp militaire au centre de Conakry, où étaient internés les opposants, qui y mouraient à petit feu, sous la torture, de maladie et de malnutrition.